



Angoulême, le 24 janvier 2020

## **INVITATION PRESSE**

### **Signature du contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles**

- - - - -

Dans le cadre de la mobilisation des acteurs publics contre les violences faites aux femmes, Chantal Guélot, sous-préfète de Cognac, Jean-David Cavallé, procureur de la République, François Bonneau, président du Conseil départemental, Marie-Christine Hébrard, directrice académique des services de l'Éducation nationale, Jérôme Sourisseau, président de la communauté d'agglomération Grand Cognac, Stéphane Jacob, directeur des hôpitaux Grand Cognac, Roger Arnaud, directeur du centre hospitalier Camille Claudel signeront le contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles.

S'articulant avec les instances locales de prévention de la délinquance qui existent déjà, cet outil a pour objectif de favoriser le partage d'informations entre les forces de l'ordre, le parquet, les acteurs du champ sanitaire et social et les élus locaux afin de repérer le plus en amont possible les femmes victimes de ces violences et d'améliorer leur prise en charge.

Vous êtes cordialement conviés à cette signature :

**mardi 28 janvier 2020 à 9h30  
à la sous-préfecture de Cognac (salle des commissions)**